



# Commission 2 du SAGE Allan « Pollutions et qualité de l'eau »

Réunion n°2 – 9 octobre 2013

- Retour sur la CLE du 10 juillet
- Etat d'avancement des campagnes de mesures de qualité des eaux 2013-2014
- Déclinaison des enjeux (validés par la CLE) en objectifs
- Hiérarchisation des objectifs
- Questions diverses

Petit point d'organisation :

Deux animatrices SAGE Allan : Claire Crochet-Damais (60% les lun, mar et jeu) et Marie-Laure Berthommé (50% sur le SAGE)

Animatrice référente pour la commission « Pollutions et qualité de l'eau » : Marie-laure Berthommé

Commission  
thématique n°2  
du  
SAGE Allan  
09/10/13

- Retour sur la  
CLE de juillet
- Avancement  
mesures qualité
- Déclinaison des  
enjeux en  
objectifs
- Hiérarchisation  
des objectifs
- Questions  
diverses



## Retour sur la CLE du 10 juillet

## Distribution des plaquettes d'information sur l'avancement (par thématique)

## Validation de l'état initial du SAGE et des éléments clés du diagnostic Pollutions et qualité de l'eau (partagés lors de la réunion n°1) :

- Un état écologique globalement **moyen** des eaux superficielles; un territoire particulièrement concerné par des **pollutions toxiques**
- Des masses d'eau souterraines qui présentent pour certaines un **mauvais état qualitatif**; des études de délimitation de **ressources majeures** en cours
- Des sources de pollution **diverses** : un territoire densément peuplé et urbain, une importante dynamique industrielle, une activité agricole bien présente, de nombreux plans d'eau et un fonds géochimique naturel supposé impacté la qualité des eaux

## Validation des enjeux proposés durant les 1ères réunions des commissions

### Enjeux transversaux

- > CONCILIATION des différents usages de l'eau (eau potable, usages industriels, agricoles, récréatifs, éco systémiques)
- > COHÉRENCE entre aménagement du territoire et protection des milieux aquatiques et ressources en eau
- > GESTION CONCERTÉE de l'eau et appropriation du SAGE par les acteurs locaux
- > ACCULTURATION et SENSIBILISATION des acteurs et de la population aux problématiques liées à la gestion l'eau



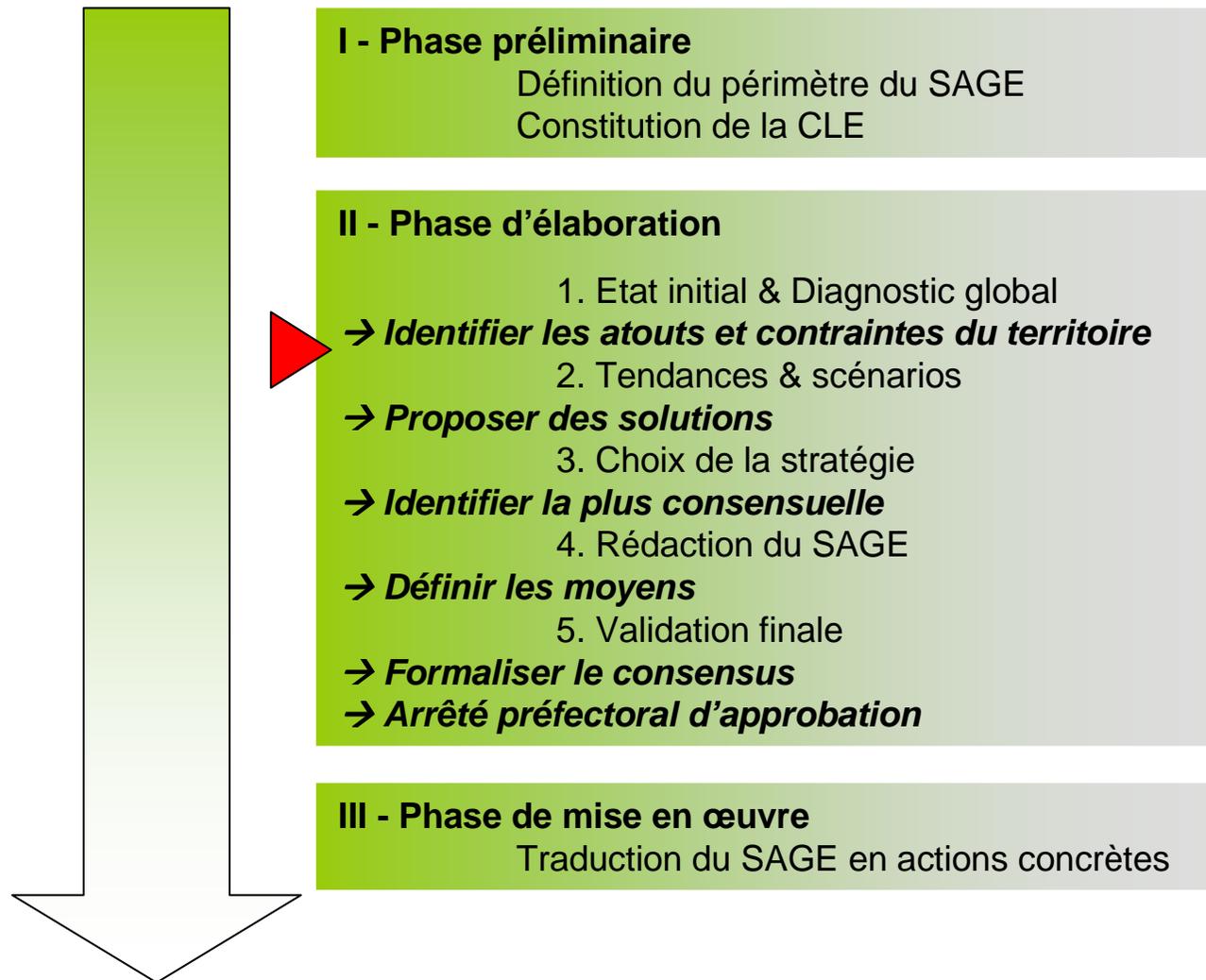
## **Validation des enjeux proposés durant les 1ères réunions des commissions**

### **Enjeux POLLUTIONS ET QUALITÉ DE L'EAU**

- > CONNAISSANCE et IDENTIFICATION des pollutions
- > ATTEINTE de l'état de haute qualité environnementale de divers compartiments permettant de satisfaire les usages
- > PROTECTION des milieux aquatiques, des captages et des ressources majeures



La suite...



## Etude complémentaire à l'état des lieux du SAGE Diagnostic socio-économique, tendances et scénarios

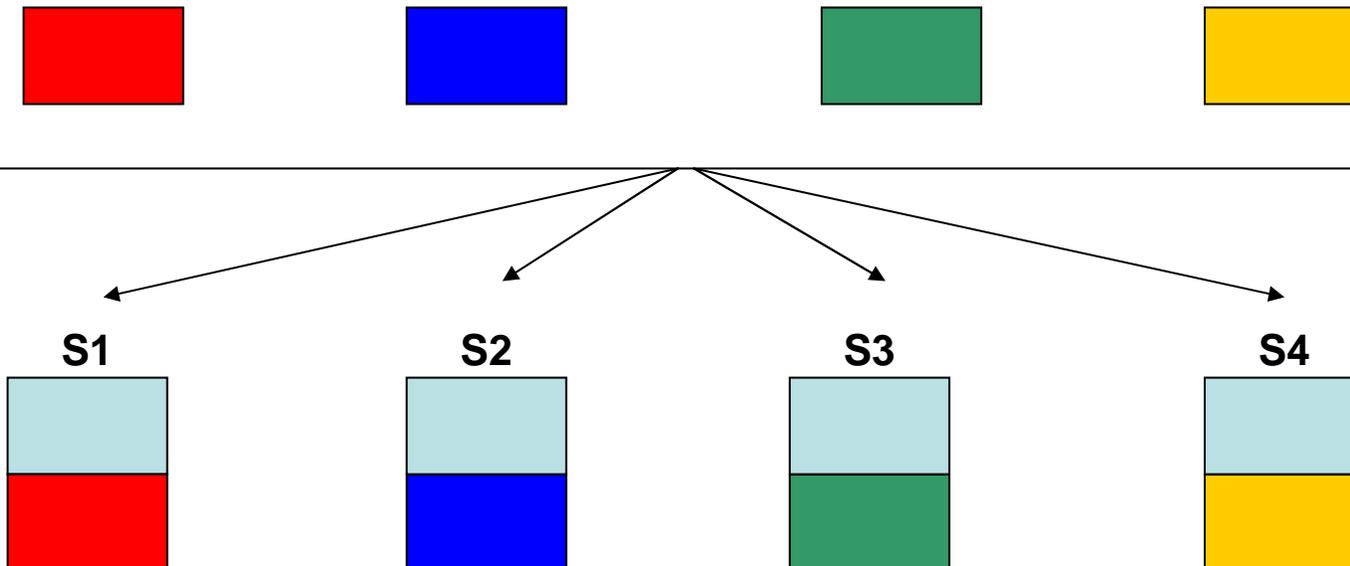
Différentes phases devant permettre de construire la stratégie :

1. Diagnostic socio-éco : Compléter sur le volet socio-économique le diagnostic du SAGE et apporter aux membres de la CLE une vision claire et objective de la situation sur le bassin versant.  
*Le « décor » : quelles tendances lourdes ? Quelles dimensions d'incertitudes ?*
2. Tendances : Répondre à la question « que se passe t-il à terme si on ne fait rien ? »  
*Quelles conséquences pour l'eau d'une évolution « tendancielle » du territoire, sans modifier la gestion actuelle et donc sans SAGE ?*
3. Scénarios : Définir des **moyens différents d'atteindre des objectifs similaires (arrêtés par la CLE). Les différents scénarios devront être réalisables** au vu des préconisations techniques, mais aussi du contexte local (social, culturel, économique, etc.) et au vu des capacités financières du territoire.  
*Pour chaque thématique: quel champ des possibles? Sur quoi a-t-on prise? Globalement : quels sont les choix qui se posent ?*
4. Stratégie du SAGE : Au regard des différentes propositions de scénarios, la CLE sera en mesure d'évaluer la solution/le scénario le plus rationnel et pourra valider sa stratégie.  
*Quelle stratégie d'ensemble plausible et défendable ?*

De quoi est faite une stratégie de SAGE ?

Les actions incontournables  
(= présentes dans toutes les stratégies du SAGE)  
Le « socle »

Des actions et un positionnement spécifiques à chaque scénario



Commission  
thématique n°2  
du  
SAGE Allan  
09/10/13

- Retour sur la  
CLE de juillet
- **Avancement  
mesures qualité**
- Déclinaison des  
enjeux en  
objectifs
- Hiérarchisation  
des objectifs
- Questions  
diverses



# Etat d'avancement des campagnes de mesures de qualité 2013

## Objectifs

Connaissance de la qualité des cours d'eau à l'état initial d'élaboration du SAGE  
Mise à jour des données et homogénéisation

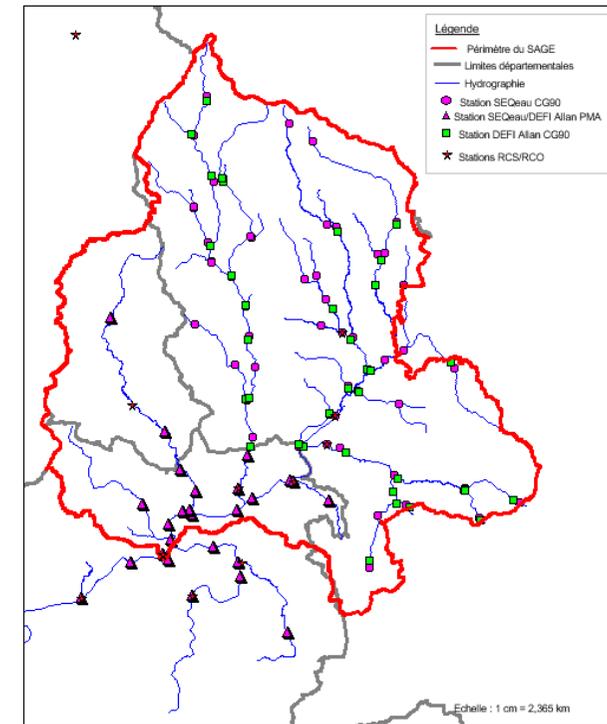
## Localisation de la campagne 2013/2014

7 stations DCE suivies annuellement (AE RMC)  
+ 90 : 64 stations suivies annuellement  
+ PMA : 21 stations suivies en 2013-2014  
+ 25 : 9 stations suivies en 2013-2014 (Rupt)  
+ 70 : 6 stations suivies en 2013-2014 (Lizaine)

## Différents suivis

- Paramètres physico-chimiques DCE (azote, phosphore, oxygène, température, minéralisation, débit,...)
- Paramètres biologiques : Indice Biologique Globale et Indice Biologique Diatomées

+ Etude de connaissance du fonds géochimique (MO CG90 et ARS)



Commission  
thématique n°2  
du  
SAGE Allan  
09/10/13

- Retour sur la  
CLE de juillet
- Avancement  
mesures qualité
- Déclinaison des  
enjeux en  
objectifs
- Hiérarchisation  
des objectifs
- Questions  
diverses



## Déclinaison des enjeux en objectifs

## Un exemple extrait du SAGE Loire en Rhône-Alpes (validé en 2012)

Enjeu majeur : Qualité

Enjeu(x) : 1. Agir sur les émissions et les flux de polluants

Objectifs (qui sont devenus des dispositions ou des règles du SAGE):

Limiter les émissions et flux de phosphore participant à l'eutrophisation des retenues

Améliorer le fonctionnement des systèmes d'assainissement (collectif, industriel)

Poursuivre les efforts de maîtrise des pollutions d'origine agricole

Améliorer la connaissance et maîtriser et réduire les pollutions toxiques

Protéger les ressources locales pour l'Alimentation en Eau Potable, notamment la qualité

Chacun des objectifs est, dans les dispositions ou les règles, détaillés en mesures concrètes (qui peuvent être suivies et évaluées), avec des maîtres d'ouvrage potentiels, un calendrier de mise en œuvre et un chiffrage.

# Déclinaison des enjeux en objectifs



Pour le SAGE Allan, cela donne :

Enjeu majeur : Pollutions et qualité de l'eau

Enjeux :

1. CONNAISSANCE et IDENTIFICATION des pollutions
2. ATTEINTE de l'état de haute qualité environnementale de divers compartiments permettant de satisfaire les usages
3. PROTECTION des milieux aquatiques, des captages et des ressources majeures

Objectifs :

- Objectifs à déterminer ensemble aujourd'hui...

Futures mesures... :

Pourront être travaillées en groupe de travail spécifique

## SDAGE

### ***Orientation fondamentale (OF) 5 : Lutter contre les pollutions, en mettant la priorité sur les pollutions par les substances dangereuses et la protection de la santé***

5A – Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions d'origine domestique et industrielle

5B – Lutter contre l'eutrophisation des milieux aquatiques

5C – Lutter contre les pollutions par les substances dangereuses

5D – Lutter contre la pollution par les pesticides

- Lutte contre pesticides dans masses d'eau superficielles et souterraines
- Lutte contre pesticides d'origine agricole et non agricole

5E – Evaluer, prévenir et maîtriser risques pour santé humaine

- Réalisation d'études d'identification et de caractérisation des ressources stratégiques
- Liste des captages prioritaires (dont les captages Grenelle) où il est nécessaire d'engager des actions de restauration et/ou de protection dans les aires d'alimentation.

## LE RÔLE DU SAGE

- Un volet « réduction des pollutions par les pesticides » sera développé dans le SAGE, visant toutes les sources de pollution significatives : agricoles, mais surtout non agricoles, urbaines, industrielles et des infrastructures (routes, voies ferrées, autoroutes,...). (Comité d'agrément du 5 avril 2012)
- Le SAGE devra prévoir des actions de lutte contre les pollutions diffuses par les substances dangereuses. (Comité d'agrément du 5 avril 2012)
- Le SDAGE demande au SAGE l'identification des zones où il est nécessaire d'assurer une protection quantitative et qualitative des aires d'alimentation des captages AEP d'importance particulière et l'élaboration d'un dispositif de protection et de restauration dans le PAGD et le règlement.
- Le SAGE doit intégrer des actions de prévention contre les pollutions diffuses sur les aires d'alimentation des captages au titre du Grenelle et du SDAGE.
- Pour lutter contre l'eutrophisation des milieux aquatiques, le SDAGE demande la réalisation d'un programme d'actions de lutte contre l'eutrophisation dans les zones sensibles au titre de la DERU.

## Les objectifs imposés

← Volet réduction des pollutions par les pesticides

← Lutte contre les pollutions diffuses par les substances dangereuses

← Protection qualitative et quantitative des captages AEP

← Lutte contre l'eutrophisation des milieux aquatiques

# Déclinaison des enjeux en objectifs

Enjeux	Objectifs
<b>CONNAISSANCE et IDENTIFICATION des pollutions</b>	
<b>ATTEINTE de l'état de haute qualité environnementale de divers compartiments permettant de satisfaire les usages</b>	
<b>PROTECTION des milieux aquatiques, des captages et des ressources majeures</b>	

Commission  
thématique n°2  
du  
SAGE Allan  
09/10/13

- Retour sur la  
CLE de juillet
- Avancement  
mesures qualité
- Déclinaison des  
enjeux en  
objectifs
- Hiérarchisation  
des objectifs
- Questions  
diverses



## Hiérarchisation des objectifs

# Hiérarchisation des objectifs



**Hiérarchisation ≠ priorisation**

Commission  
thématique n°2  
du  
SAGE Allan  
09/10/13

- Retour sur la  
CLE de juillet
- Avancement  
mesures qualité
- Déclinaison des  
enjeux en  
objectifs
- Hiérarchisation  
des objectifs
- Questions  
diverses



## Questions diverses

Merci pour votre attention



## CONTACT

Marie-Laure BERTHOMMÉ et Claire CROCHET-DAMAIS  
Animatrices SAGE Allan  
EPTB Saône et Doubs

Adresse postale : 220 rue du Km 400 71000 MACON

Adresse physique : 39 Faubourg de Montbéliard 90000 BELFORT

Tél. 03 84 90 93 29 / 03 84 90 93 56 / 07 77 84 00 90

[claire.crochet-damais@eptb-saone-doubs.fr](mailto:claire.crochet-damais@eptb-saone-doubs.fr)

[marie-laure.berthomme@eptb-saone-doubs.fr](mailto:marie-laure.berthomme@eptb-saone-doubs.fr)

[sage.allan@eptb-saone-doubs.fr](mailto:sage.allan@eptb-saone-doubs.fr)